



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
 Sous-Bassin Hydrographique de la MOSELLE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Déménagement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégué pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité d'Administration
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
 Jean-Luc LESBINE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MOSELLE

Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Benoît LUTGEN

Le Ministre-Président
 Etio DI RUPO

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (la)

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

de moins de 2.000 EH (la)

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

Assainissement autonome communal (Ib) :

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

Assainissement transitoire (III)

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant	adjugé ou en construction	à réaliser
----------	---------------------------	------------

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

- Diagnostic - A rénover
- Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur
- Canalisation spécifique en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique existante	adjugé ou en construction	à réaliser
----------------------------	---------------------------	------------

Station à statut particulier

privée	à déclasser
--------	-------------

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déménagement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant	adjugé ou en construction	à réaliser
----------	---------------------------	------------

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 1/20/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/02/2002)

Navigable	2ème catégorie	3ème catégorie
Stagne	non classé	Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 14/05/2004)

- Point ou zone de baignade
- Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

Limite naturelle :

- Sous-bassin hydrographique

